

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0042435

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2378 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : M. LAHRICHI FAÏGEL

Date de naissance : 28/07/1961 à Fes

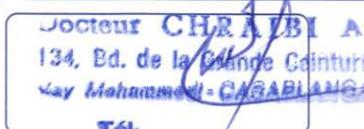
Adresse : 10 RUE CALIFORNIE ROUTE MEKKAH

App 3 E.T.G - RAC - CASABLANCA

Tél. : 0654.500.951 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07.07.23

Nom et prénom du malade : M. LAHRICHI FAÏGEL Age : 56

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète + O.R.L.

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : [cachet]

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : [signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07			150,00	Docteur CHRAIBI A. 134, Bd. de la Grande Ceinture Lev Mohammed - CASABLANCA
07				
23				Té

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p> Pharmacie des Cygnes Mme LAHRCHI SAMIA 256, Boulevard de l'Oasis Tél.: 05 22 98 85 17 - Casablanca </p>	07/07/23	956,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

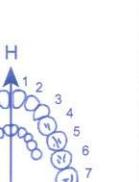
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	NOM DU PROFESSIONNEL	
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 B 35533411 11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
MONTANTS DES SOINS		
DATE DU DEVIS		
DATE DE L'EXECUTION		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

صيدلية ليسيين

Pharmacie Les Cygnes

Mme Samia LAHRICHI

Diplômée de la Faculté
de Pharmacie de Nantes (France)



256, Bd. de l'Oasis - Tél. : 05.22.98.49.51
CASABLANCA



سامية لحريشي

خريجة كلية الصيدلة بنانت (فرنسا)



256، شارع الوازيس - الهاتف : 05 22 98 49 51

الدار البيضاء

Facture

Client..... Casablanca, le 07/07/2023

Lattouchi Faïcal.

QUANTITE	DESIGNATION	P. U.	TOTAL
02	Acuchek Bandelette BT. 25	35.3	270.0

Pharmacie des Cygnes
Mme LAHRICHI SAMIA
256, Boulevard de l'Oasis
Tél.: 05.22.98.85.17 - Casablanca

Docteur A. CHRAIBI

Médecin Assermenté
Expert auprès des Tribunaux

134, Bd. de la Grande Ceinture
Hay Mohammadi - Casablanca

Tél. : { Cabinet : 05 22 60 15 78
Domicile :

الدكتور عبد الله الشرايبى

طبيب محلف خبير لدى المحاكم

134، شارع الحزام الكبير
الحي الحمدي - الدالياضاء

العيادة : 05 22 60 15 78
الهاتف : { المنزل

Casablanca, le : ٥٧-٥٧-٢٣ الدار البيضاء، في :

Mr Lahrichi Faïçal

168,20

(S.V)

- Augtin 1g suolt (A)

268,00

(S.V)

- Arcoxia 40mg (A)

135,00 x 2

(S.V)

- Accu-chek (A)

40,00 x 2

(S.V)

- geprid 3mg. (A)

61,00

(S.V)

- clartec 1mg (A)

30,00

(S.V)

- edes 20mg + 7 tablets (A)

19,40 x 2

(S.V)

- Algantil 200 (A)

39,40

(S.V)

- Freudine 20mg (A)

72956,30

Pharmacie des Cygnes
Mme LAHRICHI SAMIA
286, Boulevard de l'Oasis
Tél. 05 22 98 85 17 - Casablanca

Docteur CHRAIBI
134, Bd. de la Grande Ceinture
Hay Mohammadi - CASABLANCA

Tél.

